



À propos de l'Étape 2

L'Étape 2 TLR est un ensemble de trois projets de prolongement (vers l'est, l'ouest et le sud) visant la construction de plus de 39 kilomètres supplémentaires de voies ferroviaires et de 23 nouvelles stations de train léger. Une fois l'Étape 2 terminée, 70 % des résidents habiteront à moins de cinq kilomètres du train léger, ce qui se traduira par une réduction du temps de déplacement, une amélioration de la qualité de l'air et une économie plus solide.

Les prolongements seront inaugurés à différents moments :

- La Ligne Trillium vers le sud en 2021;
- ▶ La Ligne de la Confédération vers l'est en 2022;
- La Ligne de la Confédération vers l'ouest en 2023.

Points saillants à l'est



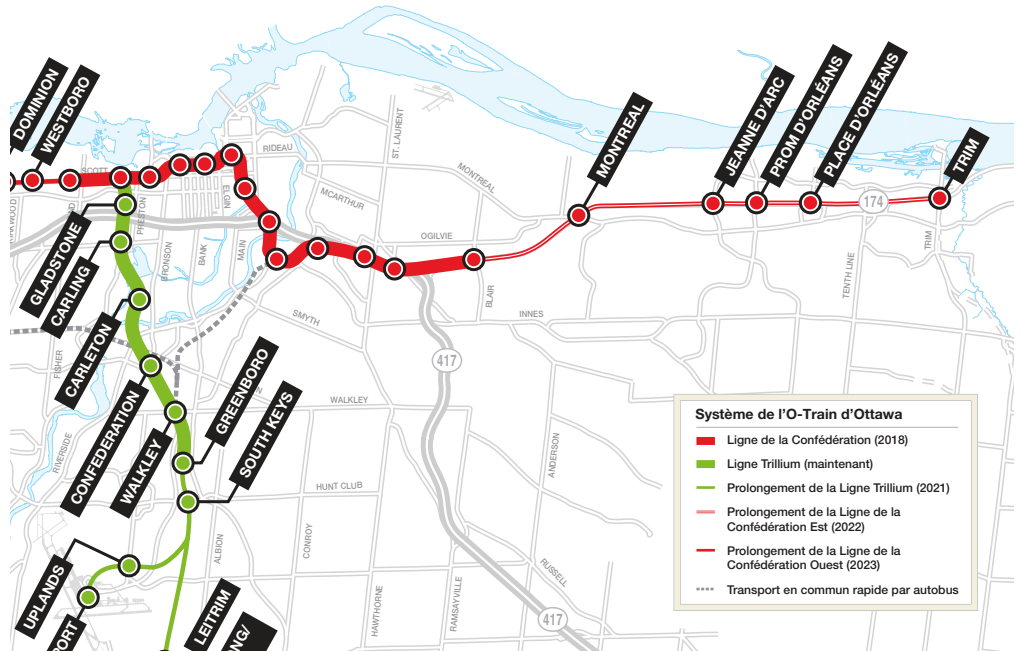
12 km
plus de 12
kilomètres
de nouvelles
voies



5 nouvelles
stations

Le prolongement de l'Étape 2 ajoutera 12,5 kilomètres de voies ferroviaires et 5 nouvelles stations de train léger (chemin Montréal, boulevard Jeanne d'Arc, boulevard Orléans, Place d'Orléans et chemin Trim) au réseau de transport en commun de la Ville.

Ligne de la Confédération EST



La Ligne de la Confédération vers l'est prolongera le TLR de la station Blair à celle de Place-d'Orléans, et jusqu'au chemin Trim. Nous prévoyons que ce prolongement sera en service d'ici 2022.

CE PROLONGEMENT :

- offrira des liaisons confortables, fiables et efficaces du train léger :
 - » aux **commerces** et centres polyvalents près de la station Blair, et ceux du centre-ville d'Orléans et de la Place d'Orléans;
 - » aux **destinations culturelles et récréatives** comme le Complexe récréatif Bob-MacQuarrie, les sentiers de la CCN dans la Ceinture de verdure et le Centre des Arts Shenkman;
 - » aux **centres d'emploi** comme le parc industriel Canotek et le parc d'affaires Youville;
 - » aux **établissements d'enseignement**, aux centres communautaires et aux lieux de culte;
- offrira de nouvelles liaisons du train léger à Orléans, Blackburn Hamlet et Beacon Hill, de sorte que 95 % des habitants de ces secteurs résideront à cinq kilomètres ou moins des voies ferroviaires;
- fournira un accès direct au réseau amélioré de transport en commun aux résidents habitant à proximité du chemin Montréal et du boulevard Orléans;
- reliera les quartiers adjacents au moyen de sentiers polyvalents (existants et proposés), offrant ainsi des occasions de maximiser les liaisons pour les cyclistes aux stations;
- intégrera le nouveau réseau aux installations existantes du parc-o-bus de Place d'Orléans et créera à Orléans un point de correspondance plus efficace pour le transport en commun rapide vers Clarence-Rockland et une augmentation de la capacité du parc-o-bus Trim.
- proposera un tracé rentable ayant des effets mineurs et des exigences restreintes en matière d'utilisation du sol, tout en établissant des liaisons faciles vers les communautés environnantes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à etape2@ottawa.ca ou consultez etape2tlr.ca.